



CDEN DU 8 OCTOBRE 2018 DÉCLARATION DE LA CGT

Les vacances d'été de notre hyper ministre disruptif deux points zéro ont été très sportives si l'on en juge par le monceau de photos dont il nous a abreuvés : Blanquer fait du rafting, Blanquer fait du paddle, Blanquer fait de la varape, Blanquer fait de la planche à voile... Fidèle à sa méthode, notre ministre a saturé l'espace médiatique sur la base de mise en scènes frisant souvent le ridicule (et peu importe la dignité de la fonction) afin de masquer les effets de sa politique délétère. Les messages qu'il envoie sur les réseaux sociaux deviennent désormais compulsifs, à l'image d'un gouvernement qui tourne en boucle dans une logique d'auto-satisfaction permanente. Décidément, l'école de Jean-Michel Blanquer ressemble à un monde merveilleux. Hélas, les décorations rutilantes de la vitrine n'arrivent plus à dissimuler la misère de l'arrière-boutique. En attendant, personne n'est dupe. On peut d'ailleurs sourire en lisant les derniers sondages de popularité : en dépit de tous ses efforts, Jean-Michel Blanquer reste un parfait inconnu pour 75% des français. Voilà qui devrait le rendre un petit peu plus modeste !

D'aucuns prétendent que les problèmes de l'école viendraient d'un « déficit d'innovation ». Les critiques pleuvent sur un prétendu « vieux monde », qu'il serait urgent de balayer pour que tout aille mieux. Ce postulat résiste-t-il toutefois à l'analyse ? L'autre présupposé consiste à doter « l'innovation » de pouvoirs magiques susceptibles de tout résoudre. On peut d'ailleurs s'étonner que cette innovation soit systématiquement présentée sous un versant toujours positif alors qu'elle n'est pas forcément synonyme de progrès, loin s'en faut : après tout, l'humanité conçoit tous les jours des drogues, des pesticides des engins de torture, des modes d'exploitation des salariés ou des armes de destruction massive de plus en plus « innovants » !

On attend toujours des preuves selon lesquelles la pluie de réformes prétendument « innovantes » qui s'abat depuis des années sur notre système éducatif a permis d'améliorer le système.

A qui ces contre-réformes ont-elle profité au bout du compte ? Globalement à personne, et surtout pas à ceux qui n'ont que l'école pour réussir. Invariablement, les évaluations chutent sur le creusement des inégalités et l'on voit bien se dessiner un retour vers une école duelle, de plus en plus clivée, doublée de lourdes atteintes à la qualité du service public, sur fond d'économies d'échelle, habilement maquillées en « optimisation des performances »...

Pendant qu'on nous rebat les oreilles avec les « start-up innovantes », les bienfaits de la « mobilité permanente » et les « miracles du tout numérique », les activités consacrées à la maintenance sont étrangement absentes du discours politique, sauf à dénoncer le coût qu'elles représentent pour la nation. Les personnels chargés

d'assurer cette maintenance sont maintenus dans l'invisibilité sociale, sauf lorsqu'ils se mettent en grève pour dénoncer la dégradation des services publics. En toute logique, ils deviennent alors ceux qui « bloquent le pays » et « l'empêchent d'avancer » ! Même si l'innovation peut sembler séduisante au premier abord, on peut aussi apprécier de rouler sur une route qui n'a pas de trous, d'avoir de l'eau potable qui coule de notre robinet, d'être à l'abri des coupures de courant, d'avoir un réseau ferroviaire bien entretenu avec des trains qui passent, des déchets collectés, des infrastructures opérationnelles, des hôpitaux et des écoles qui fonctionnent, avec des personnels formés et remplacés... On ne dira jamais à quel point la conservation de l'existant en bon état de marche est indispensable pour pérenniser une société, maintenir une bonne qualité de vie ... et même permettre le bon fonctionnement de l'économie ! Alors que les activités tournées vers « l'innovation » sont survalorisées, (on se demande bien pourquoi), le mépris de classe touche largement les professions (pourtant indispensables) liées à la maintenance, ce qui ne fait qu'accentuer la division du travail.

L'objectif essentiel de l'école consiste à garantir à notre société la transmission des savoirs par delà le renouvellement des générations, ce qui n'est pas rien comme activité de maintenance ! Pour ce faire, les enseignants mettent l'accent sur « l'ordinaire de la classe ». Ils s'intéressent avant tout au terrain, aux activités pédagogiques sur le temps long, ils doivent prendre en compte le piétinement du réel, les routines d'apprentissage, la réalité des pratiques, le fond de la relation pédagogique, les obstacles de tous les jours, loin des paillettes et autres opérations de « communication »...

Toujours sur le chapitre des paillettes, l'été a été également marqué par l'affaire Benalla, qui est venue nous compliquer encore la tâche dans les établissements. Avec tous les contre-exemples qui sont donnés en haut lieu, l'enseignement moral et civique est devenu désormais un challenge : justice de classe, ministres et députés impliqués dans toutes sortes « d'affaires », mis en examen et miraculeusement « blanchis », syndicalistes lourdement condamnés, funérailles nationales pour des évadés fiscaux pendant qu'on laisse tomber dans l'oubli le dernier survivant de l'affiche rouge... Nous tenons à rappeler ici que l'école n'est pas hors du temps ni hors de l'espace : si les adolescents ne font à peu près jamais ce que l'on dit, ils font quasiment toujours ce que l'on fait. Dès lors, comment s'étonner que nombre d'entre eux ne jurent plus que par les sirènes de l'argent facile et que la règle toute simple du « pas vu pas pris » prime désormais sur toute autre considération éthique ? Dans des conditions pareilles, comment faire face à l'urgence impérieuse de ramener vers le politique des élèves qui auront dans quelques années le droit de vote, alors que le taux d'abstention atteint dans ce pays des sommets vertigineux ? S'agit-il de dégouter définitivement nos élèves de la chose publique ? Quand on se mêle de donner des leçons d'EMC, la moindre des choses serait d'avoir quelques échantillons sur soi. Mais de qui au juste parle monsieur Blanquer avec ses injonctions à « respecter autrui » ? Des migrants qu'on laisse se noyer dans la Méditerranée dans l'indifférence des pouvoirs publics ? Des chômeurs traités de fainéants ? Des salariés précarisés ? Des étudiants privés d'université ? De l'inégalité hommes/femmes ? Des personnes victimes de racisme ? Des retraités appauvris et maltraités dans les EHPADS ? Des malades qui succombent aux urgences faute de soins ? Des manifestants matraqués ? Des SDF livrés à la rue ou des fonctionnaires obligés de travailler dans des conditions indignes ?

La fin de l'année dernière et la rentrée 2018 ont été marquées dans le Val de Marne par de nombreuses mobilisations sur fond de pénurie dans le service public d'éducation. Cette année, le constat est effrayant puisque 6 établissements sur 10 de l'académie de Créteil ont dû assurer la rentrée avec du personnel manquant dans tous les secteurs ! On a constaté également une grande instabilité des effectifs, avec de nombreux élèves et personnels qui nous sont arrivés après la rentrée. De son côté, le dispositif SOS rentrée a dû gérer des élèves de plus en plus jeunes sans affectation. Dès la rentrée, la situation était déjà très tendue dans de nombreux collèges mais ce qui frappe surtout, c'est la grande variété des sujets de mobilisation : outre le manque de personnels, les collègues se battent contre les classes surchargées, les ravages du néo-management public, contre les suppressions de postes, les équipements insuffisants ou inadaptés, sans parler des programmes, du LSUN et de la calamiteuse réforme Collège 2016, toujours lourdement contestée et dont on constate chaque jour les ravages. La politique de destruction des services publics touche l'ensemble de notre système éducatif, de la maternelle à l'université. Les personnels l'ont bien compris et c'est contre l'ensemble de cette politique qu'ils se battent. Voilà ce qui arrive lorsqu'on persiste à imposer des politiques régressives au mépris du dialogue social et du paritarisme ! A ce sujet, nous continuons à déplorer la faible réactivité de vos services, notamment lorsque nous traversons des situations de crise. Certains des courriers que nous envoyons restent sans réponse pendant des semaines, nous peinons à obtenir des audiences et quand nous sommes reçus, l'accueil qui nous est réservé n'est pas forcément cordia, alors que nous attendons des réponses concrètes aux problèmes que l'on soulève. Quand on voit l'énergie dépensée pour obtenir ce qui est normalement dû à nos élèves, il y a vraiment de quoi s'interroger. Nous vous rappelons que vous êtes là pour assurer la continuité des services publics et que vous ne pouvez en aucun cas vous soustraire à cette obligation.

Dans de nombreux établissements, il suffit de quelques personnes manquantes pour que la maîtrise du temps et de l'espace devienne extrêmement difficile. Il nous faut alors déployer une vigilance de tous les instants, ainsi qu'une énergie très forte pour éviter que tout l'établissement ne bascule. Comme à l'hôpital, on constate toutes sortes de dysfonctionnements qui surviennent de manière répétée et qui peuvent prendre des tournures très graves. Sur la durée, ces conditions de travail très tendues mènent rapidement à des maladies ou à des burn outs, ce qui conduit à des absences supplémentaires non remplacées et à une destabilisation encore plus forte du fonctionnement collectif. Dans certains établissements on perd inexorablement la barre du navire : on n'arrive plus à faire respecter les règles, à dialoguer avec les élèves difficiles, à suivre l'absentéisme, à mettre en place des mesures de prévention, à faire appliquer les sanctions à remettre les décrocheurs sur le chemin des apprentissages, ce qui demande à la fois du temps et beaucoup de disponibilité. La fatigue et la lassitude finissent par venir à bout des personnels les plus motivés. Cette perte de sens par rapport au travail est un véritable fléau. Une fois qu'un établissement a basculé, on sait qu'il faudra bien du temps avant qu'il s'en remette. L'autonomie des établissements ne consiste pas à les laisser livrés à eux-mêmes et nous attendons de notre hiérarchie tout le soutien nécessaire pour faire face à nos obligations de service lorsque les conditions d'exercice se dégradent.

Dans un contexte déjà tendu, nous constatons en outre que le droit élémentaire à la

scolarisation est remis en cause. Alors que la présentation d'un acte de naissance suffit à inscrire les enfants à l'école, cette année encore, plusieurs villes du Val De Marne ont refusé à des enfants l'accès à l'école.

La Convention Internationale des droits de l'enfant, dont la France est signataire, stipule pourtant aux articles 28 et 29 que l'éducation des enfants est un droit. La circulaire de l'Éducation Nationale n°2012-141 de 2012 précise que « *l'école est un droit pour tous les enfants résidant sur le territoire national quels que soient leur nationalité, leur statut migratoire ou leur parcours antérieur* ».

Le Code de l'Éducation a inscrit l'obligation d'instruction pour tous les enfants et l'obligation de mettre en place des actions particulières pour l'accueil et la scolarisation des enfants non francophones arrivant sur le territoire.

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme stipule, dans son avis du 28 juin 2016 qu' « *en France, chaque enfant et adolescent a droit à l'éducation, quelle que soit sa situation administrative* ».

La CGT Educ'Action demande donc le respect du droit et que soit régularisée la situation de tous les enfants et adolescent.es qui se sont vu refuser l'inscription dans une école ou un établissement scolaire, à la rentrée 2018.

Dans le premier degré, il y aurait beaucoup à dire sur les méthodes de ce ministère qui substitue la politique du fait accompli au dialogue social. Un bon exemple est l'ajustement des programmes des cycles 2, 3 et 4 au cœur de l'été, ou encore le projet de fusion des écoles maternelles et élémentaires. Voilà plus de trente ans que l'institution cherche à transformer nos collègues directrices et directeurs en supérieurs hiérarchiques. A cette condition, il accepterait d'augmenter la décharge statutaire. Mais ce n'est pas d'un manque de chefs que souffre le premier degré !

Pour la CGT Educ'action, la solution ne passe pas par un statut de Chef d'établissement pour les directrices/directeurs mais par la mise en place d'une décharge de direction suffisante à disposition de l'ensemble de l'équipe pédagogique, des postes administratifs sous statut de la Fonction publique pour toutes les écoles pour permettre la prise en charge des tâches administratives.

A part ça, notre ministre fait semblant de piloter le système en sombrant chaque jour un peu plus profondément dans ce que Roland Gori appelle la « folie évaluation. Mais où est-il démontré que l'on conduit mieux un véhicule en gardant les yeux rivés en permanence sur les tableaux de bord ?

La CGT Educ'Action exprimait l'an dernier ses craintes quant au caractère contreproductif des évaluations CP et 6ème. Nous dénonçons l'absence de concertation sur leur construction, leur caractère obligatoire, l'atteinte à la liberté pédagogique et le mépris à peine voilé à l'égard du professionnalisme des collègues.

Nous dénonçons l'inadaptation de ces évaluations, tant sur le fond que sur la forme quel que soit le niveau et le fait qu'elles sont des outils au service du tri : celui des élèves, des personnels et des établissements scolaires. La CGT dénonçait aussi la volonté politique du Ministre de mettre sous tutelle idéologique les enseignant.es

dans leurs pratiques pédagogiques.

Cette année, avec l'extension au CE1, la saisie des résultats des évaluations des élèves sur le site hébergé par la société Amazon, ne contribue pas à rassurer nos collègues sur l'utilisation qui pourrait être faite des données.

Si sur le fond nous reconnaissons le rôle primordial des évaluations diagnostiques, elle s'oppose à tout système qui vise à évaluer et rémunérer les collègues en leur imposant une concurrence entre écoles.

Face au battage médiatique organisé par le gouvernement, nous continuerons de soutenir les personnels engagés dans la bataille idéologique autour de l'École. Nous soutiendrons les équipes qui s'engagent contre ces évaluations selon les modalités qui leur paraîtront les plus appropriées.

De plus, nous ne pouvons que faire le lien avec les déclarations au sujet de la prime REP +.

Ainsi, le ministre a annoncé vouloir instaurer une rémunération liée aux résultats individuels et collectifs des personnels dans ces zones prioritaires, à partir d'objectifs et de projets qui resteraient à définir. Pour nous, cette annonce est inacceptable.

Cette rémunération au mérite s'inscrit dans la droite ligne du PPCR et du RIFSEEP. Elle traduit, la volonté gouvernementale de développer l'individualisation de la rémunération des agent.es publics. La CGT Educ'action s'inquiète des modalités d'attribution qui pourraient être arrêtées nationalement et localement, et difficilement quantifiables par l'institution. Nous exigeons que cette prime soit versée à tous les personnels travaillant dans ces établissements.

La CGT Educ'action considère qu'il faut un plan d'urgence pour toute l'Éducation prioritaire, qui ne doit pas se faire dans la logique comptable du gouvernement visant, avant tout, à réaliser de grosses économies. Pour nous, il faut instaurer une autre politique afin de valoriser les équipes travaillant en REP et REP+.

En ce qui concerne le dispositif «100 % » réussite, notre bilan est mitigé.

La CGT Educ'Action défend la baisse des effectifs dans toutes les classes : 20 élèves par classe maximum et 15 en éducation prioritaire.

- Si cette mise en place est plutôt positive et aide la plupart des élèves de CP à entrer dans la lecture, elle n'est d'aucun appui pour les élèves en très grande difficulté, surtout lorsque les RASED ne peuvent intervenir par manque d'effectifs. Il est également à noter que notre département est sous-doté en service publique : les CMPP et autres structures d'aide aux familles étant surchargées, l'attente avant une prise en charge est parfois d'un an, très souvent de 6 mois minimum.
- Il paraît difficile de faire un bilan réellement objectif dans la mesure où les dispositifs de mise en place diffèrent d'une ville à l'autre, d'une école à l'autre, du fait de la disponibilité des locaux.

- A partir de ces premiers constats, la CGT Educ'Action reconnaît que ce dispositif peut être bénéfique mais regrette que cette mesure ne soit pas étendue à l'ensemble des niveaux. Nous dénonçons par ailleurs une mesure mise en place sans aucun moyen supplémentaire mais par la suppression des « Plus de maitres que de classes ».
- Nous regrettons la fluctuation permanente entre les mesures annoncées de CP à 12 et la réalité qui montre des groupes de 14 ou 15 élèves. Les collègues s'inquiètent déjà de la montée des effectifs dès le CE2.

Dans le Val de Marne, comme lors de la rentrée 2017, les maigres moyens attribués ont été répartis pour 2018.

La mise en place du dispositif 100 % réussite s'est faite une fois de plus au détriment de postes qui manqueront aux directions d'école, aux RASED, aux pôles TPS, il est à noter à ce sujet que l'écart des effectifs en maternelle entre 2017 et 2018 (-306) intègre les moins de 3 ans. Sans création de pôle TPS à la rentrée 2018 et avec une augmentation générale des effectifs dans les classes de maternelle, on ne peut que diminuer le nombre d'élèves de moins de 3 ans, impactant ainsi la baisse des effectifs en maternelle. 306 élèves de moins de 3 ans auraient donc pu entrer à l'école si les 14 postes de maternelle n'avaient pas été supprimés. 35% des enfants de moins de 3 ans étaient scolarisés au début du siècle, quel est le pourcentage aujourd'hui dans le Val de Marne ?

Concernant le remplacement, malheureusement, comme nous l'avons annoncé depuis plusieurs mois, le transfert de la gestion des remplacements vers un « pôle » académique a abouti à une désorganisation catastrophique.

On constate également que nos autorités de tutelle multiplient les contrats précaires et mal payés, ce qui, contrairement aux apparences, représente une insupportable gabegie d'argent public, sur laquelle nous ne manquerons pas de saisir la cour des comptes. L'irresponsabilité des cadres de l'éducation nationale, qui ont en charge la continuité du service public ne peut plus être passée sous silence : pour reprendre une formule de notre président, c'est bien la précarité qui nous coûte « un pognon de dingue », alors que nous réclamons le recrutement de personnels qualifiés sur les postes adaptés à leur profil, ce qui est infiniment plus économique. Le recours au contractuel. Les dès la rentrée montre bien que de nombreux postes restent non pourvus. Combien de collègues enseignent ainsi sans aucune formation sur le département ? Quel accompagnement, quelle formation prévoyez-vous pour ces personnels non-titulaires afin qu'ils-elles ne soient pas sanctionnés par un avis défavorable en fin d'année, comme l'ont été plusieurs d'entre eux-elles sans même une visite de l'inspection ?

L'éducation nationale est un sujet trop important pour s'apparenter à un jeu de bonneteau : notre ministre nous explique sans rire que le taux d'encadrement va s'améliorer avec 2600 postes en moins et 32 000 élèves de plus dans le second degré. Décidément, plus rien ne l'arrête ! Le Val de Marne, qui réclame depuis plusieurs années un plan de rattrapage fera encore les frais de ce nouveau tour de vis, pendant que le nombre de non titulaires dans l'académie de Créteil atteint des

proportions totalement inacceptables. La CGT sera de toutes les mobilisations pour défendre l'école publique, ses élèves et ses personnels.

Sur cette question il ne nous semble pas inintéressant de revenir sur la déclaration explosive, émanant de l'OCDE, et qui avait fait scandale en 1996 :

« [...] Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population. » (Christian Morrison : la faisabilité politique de l'ajustement, Cahier d'économie politique n° 13 daté de 1996)

Vingt ans après, on constate que les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, se sont toujours attachés à mettre cette stratégie en œuvre avec un zèle étonnant. Avec le gouvernement Macron, on franchit même un cap nouveau dans l'ignominie puisque des milliers d'étudiants n'ont désormais plus accès à l'université, ce qui était le but de la réforme Parcoursup. La diminution de la « quantité » d'élèves scolarisés vient désormais se cumuler avec la baisse de « qualité », tout cela au nom d'un prétendu « progrès social ». Mais de qui se moque-t-on ?

Les semaines écoulées ont également été marquées par une mobilisation dans les lycées professionnels, très durement touchés par une contre-réforme d'une violence inouïe, visant à transformer les élèves les plus défavorisés en une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci pour satisfaire un peu plus les exigences boulimiques du MEDEF. La diminution drastique des heures d'enseignement général, outre le drame qu'elle représente pour nos élèves, va conduire l'ensemble du pays à une régression sociale sans précédent.

Contrairement à ce que M. Blanquer répète partout, la CGT éduc'Action tient à rappeler avec force que NON, l'école ne sert pas uniquement à « apprendre un métier » ! En réalité, nos élèves sont ceux qui nous remplaceront lorsque nous ne serons plus là. Ils devront vivre leur vie privée, sociale et professionnelle, éduquer leurs enfants s'ils en ont, s'occuper de leurs proches, s'impliquer dans la vie citoyenne, ils auront en charge l'avenir du pays et de la planète. Ils seront garants à la fois de la mémoire et des destinées du monde. Excusez du peu ! L'enjeu est de taille et repose de façon brûlante la question de l'éducation. Quels savoirs, quelle culture faire construire à nos élèves pour leur permettre de vivre dans une société du XXIème siècle où les difficultés et les sources d'inquiétude s'accumulent ? Comment construire pour eux un horizon éducatif démocratisant positif et émancipateur ? En d'autres termes : « quelle école pour quelle société ? » Tout cela nécessite un vrai débat, ainsi qu'une réflexion d'ampleur. Or qu'en est-il aujourd'hui ? Comment ce gouvernement a-t-il pu sombrer dans une telle démission de la pensée ? N'a-t-il

décidément rien d'autre à nous proposer que le socle commun, l'apprentissage ou l'enseignement au rabais ?

Nous voudrions terminer cette déclaration par un constat très inquiétant, il s'agit de la montée progressive des idées de l'extrême-droite dans tout le pays. Ce phénomène dépasse de très loin le simple cadre du rassemblement national et de Marine le Pen, qui se dit d'ailleurs très satisfaite de la politique de M. Blanquer. Nous avons récemment découvert que Mme Souad Ayada, qui se trouve actuellement à la tête du CSP avait donné une interview au magazine d'extrême-droite « Causeur ». Les idées qu'elle y défend sont sans ambiguïté. Pendant ce temps, de nombreux membres du CSP démissionnent. Pour la CGT, les choses sont claires : l'extrême-droite doit être combattue où qu'elle soit, y compris au coeur de l'éducation nationale. Nous n'aurons aucune complaisance vis-à-vis de ceux qui ferment les yeux sur ce qui se passe, que ce soit par lâcheté, par carriérisme ou par approbation tacite.

Pour cette raison et pour bien d'autres, parce que nous repoussons vigoureusement les choix politiques, idéologiques et économiques de ce gouvernement qui entraîne tout le pays dans le mur nous serons en grève et dans la rue le mardi 9 octobre.